



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Fièvre catarrhale

Question écrite n° 27501

Texte de la question

M. Jean-Félix Acquaviva interroge M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur la fièvre catarrhale ovine. Après vingt années de campagne de vaccination, cette maladie virale, appelée aussi maladie de la langue bleue, présente encore un risque élevé pour le cheptel corse, sans compter les sacrifices pour les éleveurs et les pertes de bêtes, puisque, pour ne pas propager la maladie, la Corse a été quelque peu mise sous cloche jusqu'en 2008. En effet, les observations des éleveurs font état d'un risque fort d'arrivée en septembre prochain du sérotype 3, via la Sardaigne voisine, engendrant des conséquences gravissimes et irréversibles pour le secteur de l'élevage en Corse. Face à cette situation de risque sanitaire urgent, de dimension européenne, il lui demande, en collaboration avec la Collectivité de Corse et les îles de Méditerranée, dont en premier lieu la Sardaigne, s'il est envisagé de créer, le plus rapidement possible, un arc de vigilance sanitaire en Méditerranée, afin d'apporter enfin une réelle protection contre ces maladies virales et leurs mutations dévastatrices.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Félix Acquaviva](#)

Circonscription : Haute-Corse (2^e circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27501

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : [Agriculture et alimentation](#)

Ministère attributaire : [Agriculture et souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 4 octobre 2021

Question publiée au JO le : [17 mars 2020](#), page 2065

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)